
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JANVIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur Henri-Joseph Memminger.*

MESSIEURS,

Le sieur Henri-Joseph Memminger, gérant de la maison Cockerill à Liège, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Mayence, le 4 janvier 1791, et s'y est marié en 1822; il est arrivé à Liège en 1832, et il est père de trois enfants dont le dernier est né en ladite ville de Liège, le 1^{er} août 1837.

Les autorités attestent que le pétitionnaire allie à une conduite constamment honorable, des procédés pleins de loyauté qui lui ont concilié, dans ses nombreuses relations, l'estime des personnes avec lesquelles les affaires de l'immense établissement qu'il dirige le mettent en rapport, et elles pensent en conséquence que sa demande mérite d'être favorablement accueillie.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

DU BUS AÎNÉ.
